



# UN TRACT PAS COMME LES AUTRES



Syndicat CGT  
UGECAM Ile de France

NOVEMBRE 2016

## Séance du Comité d'Entreprise du 24 novembre 2016

### Les consultations

#### Courrier des élus au Comité d'entreprise

Au CE d'octobre concernant le projet d'établissement du Centre Coubert, en consultation, **les élus « n'ont pas pris part au vote »**, dans l'attente d'informations complémentaires. La Présidente a considéré que c'était un vote « CONTRE ». Une 1<sup>ère</sup> lettre de contestation a été envoyée le 15 novembre, avec réponse de la Direction le 22 novembre.

La Secrétaire lit le courrier du 23 novembre qui réitère la position de ne pouvoir donner un avis éclairé sans certaines informations des élus et demande le report du point en décembre 2016.

La Direction maintient sa position.

#### RAPPORT EGALITE HOMME-FEMME 2015

La **commission obligatoire Egalité Professionnelle du CE** a travaillé sur le rapport Egalité Homme-Femme 2015 dont l'intitulé sera modifié : Egalité Femme-Homme.

À noter, il existe toujours une différence importante de salaire entre les femmes et les hommes.

- Direction et administratif : les hommes cadres ont un salaire plus élevé de 895 euros que les femmes.

- Personnels éducatifs et sociaux : l'ancienneté montre aussi encore une inégalité.

Entre 1 an et 8 ans d'ancienneté, les hommes gagnent en moyenne 388 euros de plus par mois que les femmes.

Entre 1 et 4 ans d'ancienneté, les hommes gagnent en moyenne 262 euros de plus par mois que les femmes.

À quand la vraie égalité femme-homme au niveau des salaires ?

Les élus **CGT** se sont **ABSTENUS** et ont fait une déclaration

#### Conseil de la Vie Sociale (CVS) DE L'ITEP 77

Les élus du CE élisent les représentants des salariés au **Conseil de la Vie Sociale** (Ets médico-sociaux), soit 1 titulaire et 1 suppléant. Une lettre du 13 juin 2016 a fait appel aux candidatures pour le CVS unique de l'ITEP 77. Trois salariés ont postulé et ont été désignés par le CE de l'UGECAMIF : 1 pour St Thibault, 1 pour Brolles et 1 pour les Sessad.

Vos élus **CGT** ont voté **POUR** 3 titulaires.

#### EPRD 2017

**L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses** est adossé au Centre Coubert, mais concerne l'ensemble des établissements sanitaires. Le résultat prévisionnel 2016 est de 483 759,09 €. La rigueur reste nécessaire notamment dans l'attente de la DMA (Dotation Moyenne à l'Activité). Pour 2017, il est prévu un excédent de 28 612 €. Le Plan Global de Financement Prévisionnel 2017-2021 prévoit + 3,4 % de charges sur 5 ans, et + 3,1 % de produits sur 5 ans, en gardant un équilibre budgétaire qui ne suffira pas à maintenir le fonds de roulement, en baisse de 1 million d'euros par an. Il faudra faire des efforts supplémentaires sur les charges.

Les élus **CGT** remarquent que cela passe par une baisse des personnels, déjà sous pression.

La réorganisation de Coubert, l'ouverture de l'EPABR, le transfert de l'activité sur St Thibault II vont permettre des économies.

Les élus **CGT** rappellent la préconisation du Rapport du Cabinet Ethix de recapitalisation par la CNAMTS (ce qui aurait dû être fait à la création des UGECAM).

Le **Conseil** du 13 décembre est sollicité sur ce sujet.

Vos élus **CGT** se sont **ABSTENUS**.

### Les points d'informations

#### RAPPORT ETHIX : ANALYSE CONTRADICTOIRE DE LA DIRECTION

Le Conseil se réunit, début décembre, en Commission Economique pour statuer sur le rapport du Cabinet Ethix de mai 2016, présenté en CE en juin 2016 et sur l'analyse contradictoire de la direction.

#### TABLEAU D'ACTIVITÉ AU 30 SEPTEMBRE 2016

De nouveaux tableaux ont été remis au CE du 24 novembre 2016.

L'activité des établissements sanitaires est en baisse de - 4 %, ce qui s'explique par la poursuite du virage ambulatoire, par la fermeture d'1 étage dans les 2 mois d'été au CERRSY, et par des difficultés de recruter des masseurs kinésithérapeutes.

Les élus **CGT** rappellent le départ des médecins de Coubert, bien placés dans les filières amont.

L'activité des établissements médico-sociaux indique qu'il n'y a pas trop de difficultés au niveau de la prise en charge, avec des objectifs au niveau du CPOM, signé le 16 novembre 2016.

Des nouveaux tableaux seront remis en fin d'année 2016.

#### Vos élus CE

##### Collège Employés :

Catherine FAVA DUBOIS titulaire	Coubert
Gaëlle ROMAN titulaire	Itep Mosaïques
Peggy LEPRINCE suppléante	Coubert
Laetitia MONNET suppléante	Itep Mosaïques
Olivier PART suppléant	Le Prieuré

##### Collège Cadres :

Anne RENAUD titulaire	Coubert
Cédric CHEVRIER suppléant	Coubert

##### Vos délégués syndicaux

Catherine FAVA DUBOIS	Coubert
Nathalie DARDELAY	Coubert
Cédric CHEVRIER	Coubert

##### Votre représentante syndicale

Vanessa CHAIGNEAU	Itep Mosaïques
-------------------	----------------

## Les points d'informations (suite)...

### AJUSTEMENT DU CALENDRIER BUDGÉTAIRE

L'EPRD 2017 est représenté aujourd'hui, puis au Conseil du 13 décembre, car il doit être déposé avant le 31 décembre à l'ARS.

Il a été revu suite au refus en juillet.

### COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DU 13 OCTOBRE 2016

Suite des questions non traitées lors de la réunion du 16 septembre. Divers points, comme les coûts des projets architecturaux, comme les travaux et aménagements dans les établissements, comme les investissements sont abordés. Le compte rendu est lu en séance.

### ADMINISTRATION DE PERSONNEL ET PAIE : LE COMPTE ÉPARGNE TEMPS (LES NOUVELLES RÈGLES)

- Le CET : les détenteurs d'un CET ont reçu un courrier nominatif expliquant les nouvelles règles de fonctionnement de ce dernier. Un petit guide sur le CET est disponible sur [le site www.ucanss.fr](http://le site www.ucanss.fr).

- Le 10<sup>ième</sup> des congés payés : ce montant sera versé sur le mois de décembre 2016, car encore en cours de contrôle (prévu initialement en novembre) ;

- Remboursement des frais de déplacement : pour les transports en commun, il faut fournir un justificatif de transport.

Pour tous les salariés possédant un Pass Navigo déclaré et déjà pris en charge par l'employeur, rien de plus ne sera remboursé. Pour les déplacements en véhicule, une grille concernant les kilométrages sera remise à jour au départ et retour de Montreuil vers tous les établissements et sites.

### SITUATION DE L'EMPLOI 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2016 ET ANALYSE DU COUT DE REMPLACEMENT (CDD ET INTÉRIM)

Le coût de remplacement au 1<sup>er</sup> semestre 2016 se monte à 241 603 € pour l'intérim et 76 642 € pour les CDD.

Les élus **CGT** rappellent que les embauches en CDI permettent une meilleure qualité de prise en charge des patients. Ils constatent qu'il y a beaucoup de démissions du fait des conditions de travail dégradées. Les salariés veulent exercer leur métier correctement, **bien** travailler. Les temps partiels proposés par l'employeur freinent les embauches.

### POINT SUR LES CONTRATS D'AVENIR

Il y a 19 salariés en contrat d'avenir à l'UGECAMIF :

À Coubert : 4 salariés dont 3 femmes et un homme

Au CRP de Beauvoir : 2 salariés dont 1 femme et un homme

Au Cersy : 1 homme

Au EPABR : 5 salariés, dont 3 femmes et 2 hommes

A l'ITEP le Coteau : 5 salariés, dont 3 femmes et 2 hommes

A l'ITEP MOSAIQUES : 2 salariés hommes

Les élus **CGT** s'inquiètent du devenir de ces salariés qui occupent des postes qui ne sont pas renouvelés, comme chauffeur ou brancardier.

Les élus **CGT** demandent que les attestations de formations soient remises aux salariés, sitôt la formation reçue.

### MODALITÉS DE CONSULTATION POUR LES IRP (DÉCRET DU 29/06/2016)

Les élus **CGT** ont demandé une échelle de temps afin de mieux visualiser le fonctionnement du CHSCT-CE en terme de délais de transmission des documents et de consultations.

La BDES (base de données économiques et sociales) sera renseignée.

### EPABR : POINT D'ETAPE

La réception du bâtiment se déroulera sur 3 jours (25-28-29 Novembre 2016) à Montreuil. Si la **commission de sécurité** donne un avis favorable le 12 décembre, les déménagements auront lieu le :

- 22 et 23 décembre 2016 pour le CRFI de BROLLES,
- 3 et 4 janvier 2017 pour ARPÈGE.

### DÉMÉNAGEMENT DES LOCAUX DU SIEGE : POINT D'ETAPE

Le déménagement est repoussé aux 27 et 28 janvier 2017 pour le Siège, le CE et les organisations syndicales.

### INFORMATIQUE : POINT SUR L'ACTUALITÉ ET LE DÉMÉNAGEMENT DES SERVEURS

Les serveurs du Siège ont été positionnés à Coubert les 9 et 10 novembre 2016. Des paramétrages sont encore à finaliser.

### RÉSULTATS DES AUDITS QUALITÉS DES CRP

Tout s'est bien passé. Aucun établissement audité n'a eu de réserve majeure. Les élus **CGT** ont souligné le travail conséquent des personnels dans cette période.

### PLANNING DES SÉANCES PLÉNIÈRES 2017

Un calendrier des séances plénières pour l'année 2017 a été transmis aux élus du CE. Ces séances auront lieu le dernier jeudi de chaque mois (sauf novembre et décembre, un mardi en juin).

### QUESTIONS DIVERSES :

#### ITEP77 - prise en charge depuis la rentrée :

Les élus **CGT** veulent faire part, sur l'ITEP de Saint Thibaut des Vignes de faits nouveaux intervenus depuis l'établissement de l'ODJ.

La Direction Générale demande alors un écrit circonstancié, refusant de traiter la question hors la présence du Directeur.

Les élus **CGT** remettent un courrier en séance.

La Direction générale annonce qu'un responsable coordonnateur a été embauché ; il prendra ses fonctions au mois de janvier 2017.

Les élus **CGT** soulignent que les salariés n'ont pas de réponse à leurs questions et demandent que les salariés du site soient tenus informés de l'évolution de la situation.

Au vu de la situation difficile qui perdure sur cet établissement, la Direction Générale poursuit ses engagements et fera un point début 2017.

#### SIEGE :

Le recrutement de l'Agent Comptable pour le Siège est en cours.

#### CPO 78 :

La Direction Générale annonce l'intégration du CPO 78 au pôle Médico-social Adultes, rejoignant ainsi les autres Centres de Rééducation Professionnelle.

### Extrait de la **Déclaration des élus CGT au CE du 24 novembre** concernant le rapport Egalité Homme-Femme 2015

*...Pour un respect de droit de l'égalité entre les femmes et les hommes, au travail et dans la vie, les élus CGT demandent :*

- *L'interdiction du temps partiel imposé et de toutes formes de précarité pour toutes et tous,*
- *La revalorisation des métiers à prédominance féminine et l'application du principe « à travail de valeur égale, salaire égal », l'égalité d'accès à la formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles,*
- *Le droit pour toutes les femmes et les hommes de bénéficier de conditions de travail dans un environnement qui respecte leur santé et leur vie privée.*

*Nous demandons quelles sont les mesures prises pour supprimer les écarts de rémunération, un engagement de la direction à proposer le passage des temps partiels imposés à des contrats à temps complet choisi.*

*Malgré la dérogation imposée par l'UCANSS, les élus CGT demandent de garantir les temps partiels à 24 h/semaine minimum à l'UGECAMIF.*